



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Bouches-du-Rhône

Commune : Le Rove

Autres communes : Gignac-la-Nerthe

## R500

Appellation : Vestiges de l'habitat fortifié

## Monument(s)

Appellation : Vestiges de l'habitat fortifié

Protection : classement

Arrêté : classement le 15/01/1997

Étendue de la protection : le sol et les vestiges de l'habitat fortifié dit le Camp de Laure

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.